

La traduction dans les manuels de français et d'italien au 18éme siècle

Sabine Schwarze

Angaben zur Veröffentlichung / Publication details:

Schwarze, Sabine. 1994. "La traduction dans les manuels de français et d'italien au 18éme siècle." In *Regards sur l'histoire de l'enseignement des langues étrangères: actes de la Section 8 du Romanistentag de Potsdam du 27 au 30 septembre 1993*, edited by Herbert Christ and Gerda Haßler, 118–31. Tübingen: Narr.

Nutzungsbedingungen / Terms of use:

licgercopyright



Sabine Schwarze

La traduction dans les manuels de français et d'italien au 18^{ème} siècle

Nicolò di Castelli - maître d'italien et de français aux universités de Halle et de Jena - propose à ses étudiants une traduction faite de sa main des œuvres de Molière comme texte modèle d'apprentissage de l'italien (Molière 1698). Usage fréquent dans cette période friande de toutes sortes de traductions ? Il s'agit d'un choix qui laisse le lecteur contemporain un peu perplexe.

Quel rôle joue la traduction dans l'enseignement des langues étrangères au 18^{ème} siècle ?

"La traduction appartient à celui qui, par la connaissance du génie des deux langues, est en état de faire passer dans la sienne les pensées de l'original avec toute leur délicatesse et leur énergie.

Ainsi un écolier ne fait qu'une VERSION lorsqu'il traduit un auteur d'une manière exacte et fidèle mais sans remplacer les tours latins par ceux qui peuvent y répondre dans notre langue.

Il fait une TRADUCTION, lorsqu'il rend les pensées de l'auteur comme il les rendrait s'il les avait conçues de lui-même dans sa langue naturelle, avec la même élégance et la même énergie."

(Ferri de Saint- Constant 1808 : 2/3)

C'est ainsi que Ferri de Saint-Constant nous présente au début de ses "Rudiments de Traduction" (parus à Paris en 1808) les deux parcours principaux que prenait l'activité traductrice. C'était cette différenciation qui rendait ambiguë la place de la traduction entre grammaire et rhétorique, une ambiguïté qui se manifeste tout au long du 18^{ème} siècle, soit dans le discours théorique sur la traduction, soit dans l'activité traductrice elle-même dont une part importante prenait la traduction scolaire comme méthode de l'enseignement des langues.

L'ambiguïté du terme traduction

La place ambiguë de la traduction est confirmée par l'existence de deux articles différents dans les éditions de l'Encyclopédie de 1765 et 1777 dont aucune synthèse n'a été effectuée dans des éditions ultérieures.

L'article *TRADUCTION, VERSION* de Beauzée (1765) s'attache plus précisément au rôle didactique de la traduction et explique les idées accessoires qui diffèrent les deux mots *version* et *traduction*, tout en démontrant que la version est à la base de la traduction :

"La version est plus littérale... plus attachée aux procédés propres de la langue originale et plus asservie dans ses moyens aux vues de la construction analytique... la traduction... plus occupée du fond des pensées, plus attentive à présenter sous la forme qui peut leur convenir dans la langue nouvelle... et plus assujettie dans ses expressions aux tours et aux idiotismes de cette langue."

(*Encyclopédie 1765 : t.XVI pp.510-11*)

Dans l'article *TRADUCTION* du Supplément à l'*Encyclopédie* de 1777, Marmontel élargit la perspective de Beauzée en cherchant à intégrer la traduction aux Belles-Lettres.

Il touche un point crucial du discours théorique sur la traduction - celui des vers et de la prose qui inclut l'aspect de l'équivalence des langues et de la valeur esthétique d'une traduction. La différence du discours de l'orateur, de l'historien, du philosophe d'un côté et du poète de l'autre lui sert d'argument pour exprimer des doutes sur la possibilité de rendre toute la palette des couleurs du poète dans une traduction.

D'autres remarques sur la traduction sont insérées dans les articles de l'*Encyclopédie* relatifs à l'étude des langues, où le terme *version* figure cependant dans sa signification didactique plus particulière (version d'une langue étrangère dans la langue maternelle) comme un type d'exercice à côté du *thème* (traduction de la langue maternelle dans une langue étrangère) (Besse 1991).

La méthode ordinaire, exercée de préférence dans l'enseignement du latin, consiste surtout dans la composition de thèmes sur la base de règles de grammaire, une méthode qui trouve une forte critique chez les grammairiens-philosophes (Beauzée la classe de "méthode pénible" dans son article *THEME*).

Du Marsais décide de subordonner les règles grammaticales à une certaine routine que les élèves doivent acquérir dans la langue étrangère et qui dans une étape plus avancée de l'étude permet l'exercice de version et de thème avec l'aide du maître (articles *GRAMMAIRE* et *CONSTRUCTION*).

Beauzée et Faiguet partent du principe que les élèves doivent appliquer les principes fondamentaux à toutes les langues, d'abord à leur langue maternelle pour en faire application ensuite à celle qu'ils apprennent tout en suivant l'exemple des meilleurs auteurs et non du maître (articles *METHODE, THEME, GRAMMAIRE, ETUDE*).

Nous pouvons distinguer par conséquent une ambiguïté dans la réflexion même sur la traduction exercice scolaire. Il serait alors d'un intérêt particulier de suivre les traces de ce discours théorique plutôt ambitieux des grammairiens-philosophes à l'égard d'un éventuel retentissement dans les ouvrages de visée plus pragmatique.

Les théoriciens de la traduction scolaire

L'art de la didactique s'exerçait pourtant presque exclusivement sur le latin. Ce n'est que dans quelques universités ou dans les familles riches (c'est-à-dire hors des collèges) qu'on enseigne des langues vivantes comme le français, l'italien, l'anglais ou l'allemand. Par conséquent, le petit nombre de traités qui décrivent les techniques de la traduction dans le contexte didactique aborde l'enseignement du latin. Il s'agit de traités rédigés en français pour être eux-mêmes par la suite traduits dans d'autres langues.

Avant de collaborer à l'Encyclopédie, Du Marsais publie un ouvrage intitulé "Exposition d'une méthode raisonnée pour apprendre la langue latine" (1722, nous citons d'après l'édition parisienne de 1758) pour expliquer une "pratique éprouvée, et une imitation raisonnée de la manière dont on apprend les langues vivantes" (Du Marsais 1758 : 1). Au centre de sa méthode, il met la traduction littérale pour expliquer au débutant dans la langue latine la signification propre des mots latins afin qu'ils en sachent la signification "lorsque les enfants retrouvent les mêmes mots dans d'autres phrases" (Du Marsais 1758 : 14). Le passage consacré à l'inversion, un problème crucial de toute traduction de textes classiques en français, mais aussi de textes italiens en français ou en allemand donne une illustration bien expressive. Dans un premier temps, il faut renoncer à la construction analytique du français pour expliquer le mot latin dans sa signification littérale :

"La manière la plus courte pour faire entendre la façon de s'habiller des Etrangers, c'est de faire voir leurs habits tels qu'ils sont, et non pas d'habiller un Etranger à la Française, de même la meilleure méthode pour apprendre les langues étrangères, c'est de s'instruire du tour original, ce qu'on ne peut faire que par la traduction générale."

(Du Marsais 1758 : 16)

Cet exercice pour acquérir une routine dans l'usage d'une langue étrangère est également appliqué à l'étude des langues vivantes telles que l'italien. "[...] la meilleure méthode pour apprendre les langues étrangères, c'est de s'instruire du tour original, ce qu'on ne peut faire que par la traduction littérale" (*ibid.*). Donc, on ne saura jamais parfaitement l'italien

lorsqu'on ne voit que des traductions en bon français. Comment veut-on comprendre la construction du proverbe "Non destrare il can che dorme" sans l'aide de la traduction littérale? L'équivalent français "N'éveillez pas le chat qui dort" ne fait pas voir au débutant que l'italien s'exprime de manière différente : "Ne point éveiller le chien qui dort" (*ibid.*).

Du Marsais constate une sorte de "pudeur" qui empêche les enseignants de fixer cette méthode dans leurs manuels bien qu'elle soit employée pendant les cours :

"Les habiles maîtres dans leurs leçons de vive voix suivent la traduction littérale ;
mais personne que je sache n'en a osé publier aucune."

(Du Marsais 1758 : 17)

Le traité de Charles Rollin, ancien recteur de l'université de Paris et professeur de rhétorique, "De la manière d'enseigner et d'étudier les belles lettres par rapport à l'esprit et au cœur" (1ère édition en 1726) connaît un grand succès au cours du 18^e siècle et sera encore en 1808 de référence à Ferri de Saint-Constant pour ses "Rudiments sur la traduction". Le chapitre "*De l'étude de la langue française*" comprend un article sur la traduction, considérée (avec les règles de grammaire, la lecture et la composition) comme l'un des quatre exercices fondamentaux dans l'apprentissage d'une langue y compris la langue maternelle. En différence du traité de Du Marsais, celui de Rollin est traduit dans les langues les plus importantes de l'Europe - l'anglais, l'italien, l'allemand et même le russe.¹

Le chapitre sur l'étude du français s'introduit dans la description de l'enseignement du latin. Rollin souligne l'importance particulière d'une connaissance de la langue maternelle comme base pour l'acquis d'une langue inconnue tout en critiquant la négligence manifeste à propos du français. Ce n'est pas seulement l'usage (la routine) qui fournit à l'élève les connaissances sur le fonctionnement de sa langue maternelle. La connaissance des règles de sa propre langue lui rend la capacité de la lecture et ensuite de la version du latin en français (l'exercice du thème n'est pas abordé). Une bonne version demande de rendre fidèlement le sens des phrases et la valeur des mots, non leur nombre exact. Rollin recommande non seulement de respecter les règles de la langue maternelle mais aussi de ne pas renoncer à une valeur esthétique de la traduction scolaire et propose de considérer l'exercice scolaire plutôt comme une étape permettant d'aboutir à une traduction littéraire. Il ne parle pas d'une "traduction servile, [il] parle d'une traduction généreuse et noble, qui en s'attachant fortement aux idées de son original, cherche les beautés de sa langue, et rend les images sans compter les mots" (Rollin 1775 : 33). Rollin emprunte les critères pour sa méthode de la traduction aux théoriciens de la traduction dont les ouvrages avaient déjà auparavant acquis le statut de texte canonique. On trouve de longues citations empruntées à des théoriciens et pratiquants de la traduction comme Tourreil et Madame Dacier.

L'exercice de traduction doit servir à "familiariser les jeunes gens avec les Auteurs", à en prendre "insensiblement les tours, les manières et les pensées" (Rollin 1775 : 36). Les élèves s'y approchent en plusieurs étapes : ils voient les bons modèles des "auteurs traduits de main savante" (*ibid*), ils les suivent quoique de loin avec leurs propres traductions, les atteignent et les surpassent en quelques endroits. La traduction idéale est atteinte quand "on croit lire l'original", quand "tout y est coulant et naturel" et "l'énergie et la beauté du texte latin y sont rendues avec une fidélité qui n'a rien de forcé, rien de contraint" (Rollin 1775 : 77).

Au petit nombre d'ouvrages qui reprennent les acquis des théories grammaticales de la traduction, après les avoir comparées entre elles et à des démarches moins conventionnelles appartiennent les "Rudiments de traduction" de Ferri de Saint-Constant (Paris 1808). L'auteur nous présente une synthèse importante sur la traduction de textes latins. Les quatre opérations nécessaires pour traduire qu'il distingue correspondent aux quatre types essentiels de traduction : la *traduction interlinéaire*, la *traduction littérale*, la *version*, la *traduction proprement dite*.

Les trois premiers types seraient les techniques de traduction utilisées dans l'enseignement des langues. La traduction proprement dite présente cependant le niveau le plus élevé d'un exercice traducteur qui n'est donné qu'"à peu de personnes".

L'auteur souligne l'importance du travail de la traduction pour la compréhension d'une langue puisqu'il permet de saisir ce que le génie de chaque langue a de particulier et d'observer en quoi les langues diffèrent ou se ressemblent. Il applique les différentes étapes dans la traduction d'un texte aux différents degrés de l'acquisition d'une langue. Ainsi l'explication de la valeur des mots serait une méthode adaptée à l'élève de la 5e classe, celle de l'arrangement des mots correspond au niveau des élèves de la 4e et la connaissance des qualités générales de la traduction (fidélité, précision, clarté et pureté du style) n'est réservée qu'aux élèves avancés en 3e et en 2e classe. Les modèles de traduction remplissent la moitié du volume puisque Ferri est convaincu que les exemples ont plus de force que les préceptes.

Les conseils de ces traités démontrent une fois de plus les divergences dans l'enseignement des langues, qu'on distingue également dans les articles respectifs de l'Encyclopédie. Derrière un consensus général sur l'utilité de l'exercice de traduction scolaire surgissent différentes manières de s'en servir.

La traduction dans les manuels

Voyons alors les manuels de langues. Nous avons choisi pour notre analyse des manuels de français et d'italien.

Dans les manuels, on entend réaliser le principe de l'analyse comparative à l'aide d'un bilinguisme sous forme d'alignement synoptique de la langue de départ et de la langue d'arrivée. Souvent une troisième langue, dans la plupart des cas le français, servait de langue médiatrice surtout dans le champ phonétique et lexical. La pratique de la traduction se base pour le français et l'italien sur le principe de parallélisme des deux codes linguistiques présentés en deux colonnes.

Souvent le titre annonçait déjà qu'il s'agissait d'un manuel à double usage: "L'Art d'enseigner la langue française par le moyen de l'italienne ovvero La langue italienne par la française" (Jean-Louis Goffoy 1700) ou bien "I veri fondamenti della lingua tedesca o germanica,ormai aperti alla nazione italiana e profittevoli ancora agli istessi tedeschi per l'una e l'altra lingua" (Mattia Cramero 1694). Derrière des titres assez différents l'un de l'autre comme "L'Arte d'insegnare la lingua francese" ou bien "Le Maître italien" se cachent des grammaires d'une ressemblance frappante.

Les manuels à disposition de celui qui voulait étudier le français étaient surtout imprégnés par les idées de deux textes élaborés à la fin du 17^{ème} siècle et remaniés plusieurs fois au cours du 18^{ème} - L'Arte d'insegnare la lingua francese per mezzo dell'italiana ovvero la lingua italiana per mezzo della francese de Michele Berti (1^{ère} publication en 1677) et Le Maître italien de François Veneroni (1^{ère} édition en 1678).

Beaucoup de grammaires de français et d'italien publiées au cours du 18^{ème} siècle reprennent l'un des deux textes². On change certaines parties, on amplifie, on copie sans en faire mention, tout cela en soulignant que grâce à une augmentation considérable de la qualité du texte, les étudiants de langues disposent enfin d'une grammaire efficace pour pouvoir apprendre la langue en question en très peu de temps. Même en Russie, on publie un manuel d'italien "L'Alfabetto italiano" (Moscou 1773) qui a pour base entre autres la méthode de Veneroni³.

En Allemagne, le texte de Veneroni est augmenté par une partie en allemand et quelques textes d'application (Castelli 1713).

On trouve également un "Maître de la langue allemande" (Strasbourg 1^{ère} édition en 1754) et un "Maître français" de Du Bocage (nous avons consulté l'édition de 1750 parue à

Bologne) dont les titres laissent déjà supposer une parenté avec Veneroni, confirmée ensuite par une grande ressemblance au niveau de la méthode.

Tous ces manuels s'appuient sur la méthode bilingue qui accorde une importance particulière à la traduction. Le fondement de leur méthode consiste en trois éléments - la lecture, la traduction et la mémorisation.

La plupart des grammaires appliquent les démarches indiquées dans le traité de Charles Rollin et cherchent à présenter des traductions qui respectent surtout les règles de la langue d'arrivée sans expliquer le contraste avec la langue de départ.

Parfois, les auteurs expliquent ces principes dans de petits commentaires mis en tête d'une partie du manuel qui sert à l'application des règles (celles-ci sont en général expliquées en début de chapitre).

Nicolò di Castelli introduit dans sa révision de la grammaire de Veneroni (Castelli 1713) un article qui propose des exercices de composition et de syntaxe en demandant à l'élève de ne pas comparer la syntaxe de la traduction avec celle du texte original. On doit comparer traduction et règles de la langue d'arrivée et améliorer la traduction en observant ces règles grammaticales et syntaxiques⁴. Tout en suivant son modèle, il choisit le thème comme exercice prioritaire.

Les grammaires présentent souvent une structure similaire. Une partie grammaticale plus ou moins élaborée et d'ailleurs très schématique est suivie d'une partie d'application très souvent structurée d'après le modèle du manuel latin. Dans la plupart des cas ce sont des dialogues, des contes ou des anecdotes d'un niveau facile c'est-à-dire des textes qui sont adaptés à l'enseignement des débutants (voir Berti, Goffoy, Chirchmayr). L'élève acquiert une routine de la langue étrangère d'abord à l'aide l'un discours adapté aux débutants pour arriver à des textes originaux dans une étape plus avancée de ses études.

D'autres auteurs préfèrent utiliser dès le début des textes authentiques (voir Borroni, Feri, Goudar, Richany) pour donner dès le début un exemple du bon usage aux étudiants. Le choix dépend en première ligne du rôle que ces auteurs accordent à l'oral ou à l'écrit, à la compétence linguistique ou à la réflexion méthodique sur la langue maternelle et sur celle qu'on apprend.

Il y a cependant aussi un maître qui introduit la traduction littérale dans un manuel d'allemand pour Italiens (voire d'italien pour Allemands), cette méthode dont Du Marsais soupçonne qu'aucun grammairien n'a le courage de la fixer dans un manuel de langue. La "Grammatica della lingua tedesca" de Matthias Chirchmayr a connu plusieurs éditions,

dont la première fut publiée en 1688 à Florence et la dernière en 1799 à Venise. Comme tant d'autres elle a été objet de plagiats (celui qui se réfère à Chirchmayr comme modèle est Bartolomeo Borroni avec sa "Novissima Grammatica della lingua Tedesca ad uso degli italiani" de 1794).

Quelle est la procédure que propose Chirchmayr ? Dans la deuxième édition de sa Grammaire en 1703, il introduit un chapitre "*Germanismo*" qui explique la syntaxe de l'allemand à laquelle il attache d'ailleurs une grande importance. Le but de cette partie du manuel est la mémorisation de phrases entières qui pourtant doivent être expliquées mot à mot pour faire comprendre la construction allemande :

ex. Wie alt seyd Ihr? Quanti anni avete voi?
che vuol dire : Comme vecchio siete voi?

Ich bin 20 Jahre alt. Io ho venti anni.
Io sono venti anni vecchio.

(Chirchmayr 1799 : 261)

L'auteur se sert de la traduction littérale pour expliquer la syntaxe de la langue d'arrivée. Après avoir donné la construction italienne de la phrase il explique "di parola in parola all'usanza Tedesca" (*ibid.*). Ce choix est justifié par la différence de la syntaxe allemande de l'italienne. Pour éviter toutefois l'interférence dans les exercices de traduction, Chirchmayr propose ensuite des exercices sur les cas où la syntaxe allemande diffère de la syntaxe italienne sans recourir à une traduction littérale. Une traduction plus libre semble plus adaptée à ces exemples de structures contrastives des deux langues (ex. *Es steht übel mit meinen Geschäften / Le miei negozi mi vanno male* *ibid.* : 263). Pour saisir les secrets de la construction de la langue étrangère dans ces cas, l'étudiant ne peut que se référer au maître (qui doit l'expliquer de vive voix) "*per non fare troppo volume*". Outre ce type de traduction, la grammaire de Chirchmayr contient les dialogues habituels et les petites histoires, toujours en allemand et en italien pour servir de base à la version et au thème.

Parfois, les dialogues (une partie essentielle de la structure de ces grammaires) fournissent également des informations sur les méthodes didactiques utilisées par le maître. Ainsi un dialogue intitulé "*Lezione di Francese*" de la "Grammatica italiana e francese" de Ludovico Goudar (1763 , nous citons d'après l'édition de 1798) explique ce que l'étudiant doit faire pendant le cours de langue étrangère : La grammaire rédigée du maître doit obligatoirement être lue par l'élève. Comme lecture supplémentaire, il conseille des traités théoriques, tels que ceux de Rollin.

"Il primo libro è la grammatica di Goudar, laquale egli mi fa leggere continuamente affine di regolarmi nel linguaggio ; gli altri che adopro, e di cui tengo maggiore stima, tanto per lo stile, quanto per ogni altra ragione, sono le opere di [...] Rollin,[...], Bouhours, i Discorsi dell'Accademia Francese [...]"

(Goudar 1798 : 331)

Dans une grammaire anglaise faite pour des étudiants italiens par Odoardo Barker - "Grammatica della lingua Inglese per gli italiani"- en 1766, se trouve une explication plus détaillée de la méthode. Pour Barker, le thème forme la méthode qu'on doit utiliser pour acquérir un niveau supérieur après avoir déjà acquis une certaine routine dans l'usage de la langue étrangère:

"[Il maestro] non solo mi fa imparare a mente parole e dialoghi, ma ancora mi fa leggere continuamente... fino a tanto che ne acquisti una pronuncia d'ogni parola ; in oltre m'ha dato un stretto incarico di non parlare una semplice parola in camera sua di qualsiasi lingua, a riserva dell'Inglese... Egli mi ha detto ancora che nell'ultime sei settimane io debbo ogni mattina tradurre una breve lettera e dialogo quali egli detta in Italiano da riportarsi in Inglese : il che è l'unica maniera di diventare esperto di una lingua."

(Barker 1766 : 289)

Il est pourtant plutôt rare que l'on insiste de manière explicite sur la traduction en tant que mode d'acquisition d'une langue étrangère.

Il faut évidemment distinguer un autre type de manuel de langue qui contient uniquement des dialogues ou d'autres types de textes destinés à l'apprentissage de la langue étrangère. Tel est le cas d'un manuel d'italien fait pour les Anglais par Giuseppe Baretti. Baretti introduit dans sa "Raccolta di modi di dire Italiani ed Inglesi" ("Easy Phraseology for the Use of Young Ladies who Intend to Learn the Colloquial Part of the Italian Language", London 1775 . Nous citons la première édition de Livorno de 1836) des dialogues en italien parlé qui ne sont pas d'un niveau facile⁵. On doit chercher la raison de ce choix dans la controverse autour de *l'inversion* et de *l'ordre naturel des mots*. Baretti prend position pour l'ordre naturel des mots et critique notamment le clivage entre langue écrite et langue parlée en italien causé par l'inversion obligatoire dans la langue littéraire. Cette préférence se reflète donc dans la structure linguistique de certains de ses ouvrages. Il s'agit d'un texte peu étudié jusqu'à présent (voir Fido 1993) qui comprend 56 dialogues composés de l'auteur avec l'aide de son élève pour servir de manuel de conversation en italien. La confrontation permanente de l'original avec la traduction dans la langue maternelle de l'élève est considérée par Baretti comme moyen efficace pour forcer la jeune fille à bien

considérer la langue étrangère. Baretti, conscient de se servir avec la structure bilingue d'une structure connue, introduit pourtant un petit changement didactique : pour encourager l'élève à lire le texte italien avec attention, la position des deux langues est parfois changée.

L'intérêt de ces dialogues consiste sans doute dans un choix particulier de registre linguistique et de thèmes. C'est sous ce point de vue qu'il mériterait d'être relu⁶.

A part des recueils de dialogues, nous trouvons également des recueils de lettres qui doivent servir de modèle pour l'apprentissage de la langue étrangère. C'est encore Castelli qui compose des "Lettere miscellanee curiose e galanti" (Norimberga 1744) et les fait accompagner d'explications de difficultés particulières de sa langue.

Les dictionnaires et la traduction

L'exercice de traduction, qui comme nous avons vu joue un rôle particulier dans les manuels de langues étrangères, peut s'appuyer sur l'aide d'un autre type de texte composé sous visée didactique - les dictionnaires bilingues ou plurilingues. Assez souvent, ces dictionnaires sont publiés par les auteurs mêmes des grammaires. A l'aide de la préface, les auteurs cherchent, parfois par un discours abondant, à placer le dictionnaire dans la lexicographie normative en soulignant surtout la conformité à la norme prescrite de l'Académie.

Au début du 18^{ème} siècle, ces dictionnaires sont souvent conçus sur le modèle d'un dictionnaire latin auquel on adjoint des synonymes dans une autre langue. Ainsi le dictionnaire de Veneroni se réfère à quatre langues, celui de Antonini comprend à part le latin, la langue italienne et la langue française. Ces dictionnaires didactiques se présentent sous formes diverses : soit comme glossaire, nomenclature ou soit comme appendice à une grammaire.

Comme des quantités de traductions littéraires, les dictionnaires se servent d'un texte préliminaire comme marque formelle de la canonicité. Parfois même c'est une préface qui assume la fonction de texte théorique⁷.

Dans d'autres cas, on se contente de citer les grands dictionnaires - le "Dictionnaire de l'Académie Française" et le "Dizionario degli Accademici della Crusca". Ainsi le "Dictionnaire Italien, Latin et Français" de Annibal Antonini (première édition en 1751) ajoute au titre la référence aux textes canoniques en soulignant qu'il contient "non seulement un abrégé du dictionnaire de la Crusca : mais encore tout ce qu'il ya de plus remarquable dans les meilleurs Lexicographes, Etymologistes, et Glossaires qui ont paru en

différentes Langues". Le modèle canonique lui sert de guide "trop sûr pour craindre de s'égarter en le suivant".

La préface de Antonini donne un aperçu détaillé du paradigme textuel existant tout en cherchant à élaborer des principes théoriques pour le travail du lexicographe. Son dictionnaire devait servir à lire les auteurs français et en même temps à s'exprimer dans la langue étrangère puisqu'"il est maintenant ordinaire aux Français d'écrire en leur langue sur les Arts et sur les Sciences". L'auteur se sent obligé d'intégrer dans son dictionnaire la terminologie permettant de satisfaire ce besoin.

Castelli choisi pour son "Dizionario Italiano - Tedesco" le nom prestigieux de "*Fontana della Crusca*" pour souligner la fidélité au discours canonique. Cette fidélité pourtant ne lui semble pas suffisante pour proposer des équivalents précis aux expressions allemandes. C'est plutôt une grande compétence dans la langue maternelle qui rend capable de fournir une traduction "pure". Ainsi un dictionnaire ne peut être accompli que par des personnes compétentes dans les deux langues respectives, compétence que Castelli conçoit uniquement chez celui qui acquiert une langue comme langue maternelle :

"Zur Erlangung eines accuraten Italienischen und Teutschen Lexici darf nicht bloß und allein die italienische Arbeit von einem Italiener sondern auch die deutsche richtige Übersetzung in rein Teutsch von solchen teutschen Leuten besorgt werden, welche durch einen Italiener erst müssen von der Kraft, Nachdruck, Eigenschaft und Bedeutung der italienischen Wörter und Redensarten genügsam unterrichtet sein."

(Castelli 1718 : 3)

Les dictionnaires - le plus souvent sans mentionner la technique même de la traduction - donnent pourtant des informations sur la position de leurs auteurs dans les grandes controverses linguistiques. On y trouve de longs passages sur le génie des langues diverses et la possibilité de les traduire - un argument fondamental du discours théorique sur la traduction à cette époque.

Conclusion

L'analyse comparative du discours théorique sur la traduction comme exercice scolaire et la pratique de la traduction telle qu'elle se présente dans les manuels de langues étrangères révèle une ambiguïté évidente de la fonction des différents types de traduction pour la didactique. Il semble pourtant assez clair qu'il faut différencier nettement la traduction

scolaire de la traduction littéraire, classifiée dans presque tous les ouvrages au sommet de la maîtrise d'une langue et liée à des facultés d'esprit particulièrement déployées. La discussion sur la traduction comme activité littéraire (ce qui signifie la confrontation avec des sujets nouveaux, de nouveaux modèles d'expression) dépasse le contexte scolaire et ainsi nous trouvons parfois l'indication d'un possible "second degré" de l'activité traductrice à prétention littéraire (esthétique) qui pourtant n'est pas expliquée en détail.

Au-delà du discours théorique proprement dit - des traités de caractère théorique qui expliquent le procédé de la traduction tel que les ouvrages de Rollin, Du Marsais, Ferri de St. Constant - le discours préfaciel des manuels de langue et des dictionnaires bi- ou plurilingues contient des raisonnements sur l'usage de la traduction. Dans le texte même des manuels, on trouve des informations sur la méthodologie dans la description du sens d'un exercice, dans l'indication du choix des textes de base pour la version ou le thème ou bien dans l'indication du registre choisi.

Il se manifeste une diversité de méthode au niveau de l'introduction de la traduction comme exercice qui n'est pas conditionnée par la nationalité de l'auteur, vu le fait que les manuels étaient plagiés dans toute l'Europe. Les différences méthodiques seraient alors plutôt à expliquer par l'affinité de l'auteur pour une théorie grammaticale.

Les divergences qu'on peut distinguer dans les articles de l'Encyclopédie relatifs à l'étude des langues reflètent effectivement une divergence dans la pratique de la traduction scolaire, bien que les manuels de langue ne s'identifient pas toujours clairement avec une des trois positions principales.

Le rôle polyvalent de la traduction se reflète de manière plus ou moins implicite dans les exercices proposés : la traduction fidèle (la copie, le dessin de l'original) sert d'exercice de compréhension de l'original, de sa construction, de son sens. La version (et ici il s'agit d'une optique souvent réfutée par les enseignants) sert aussi d'exercice à la composition dans la langue maternelle (rôle moins accentué en Italie, beaucoup plus accentué en France et en Allemagne) et ainsi à la formation du bon goût, de l'expression et du style.

Notes

- ¹ C'est la traduction allemande qui nous paraît particulièrement intéressante avec une adaptation plutôt libre de ce chapitre à la réalité linguistique allemande : au lieu de se référer au français, on y parle de l'*"Etude de la langue allemande"*.
- ² Dans son analyse de ces deux textes, Nadia Minerva (1989) fait apparaître une surprenante association de l'histoire de ces deux manuels.

- ³ Outre Veneroni, Simonetta Signorini (1983) a découvert comme texte qui servait de modèle à cet "Alfabetto" la "Grammaire" de Goudar (1763).
- ⁴ On parle d'exercices seulement à partir du 19^{ème} siècle. Il serait pourtant souhaitable de vérifier si ces parties, introduites surtout par des auteurs dont l'activité s'exerce surtout en Allemagne, ne mériteraient pas le nom d'exercice puisqu'il s'agit , comme nous allons le voir à l'exemple de Castelli, de pré-formes d'un exercice dans le sens moderne.
- ⁵ Il s'agit d'un manuel que l'auteur a composé pour son élève Esteruccia Thrale, une jeune fille de douze ans.
- ⁶ Baretti lui-même souligne dans son introduction d'avoir choisi " non la dizione grossa e barbara, ma quella spontanea e sciolta" (Prefazione).
- ⁷ Delille et sa traduction des "Géorgiques" en 1770, Panckoucke-Framery et leur traduction du "Roland furieux" en 1787, Bitaubé et sa traduction de "l'Iliade" (D'Hulst 1991).

Bibliographie

- Alfabetto italiano arrichito d'un vocabolario e di dialoghi familiari con alcune sentenze morali, all'uso delle scuole Italiane.* (1773) Mosca.
- Antonini, A. [1751] (1755) : *Dictionnaire italien, latin et français.* 4e édition Venise. Première édition 1751
- Barker, O. (1766) : *Grammatica della lingua inglese per gli italiani.* Firenze.
- Baretti, G. [1775] (1836) : *Raccolta di modi di dire italiani ed inglesi ad uso di quelli che desiderano apprendere a parlare correttamente queste due lingue.* Livorno. Première édition London 1775.
- Berti, M. (1677) : *L'arte d'insegnare la lingua francese per mezzo dell'italiana o vero la Lingua Italiana per mezzo della francese.* Firenze Alla Condotta.
- Besse, H. (1991) : Les techniques de la traduction dans l'étude des langues au XVIII^e siècle. In : *Documents pour une histoire de l'enseignement du français langue étrangère ou seconde.* Septembre n° 8, pp. 77-98.
- Borroni, B. (1794) : *Nuovissima Grammatica della lingua tedesca.* Milano 2e édition
- Castelli, N. di (1713) : *Herrn von Veneroni Italiäisch-Französisch und Deutsche Grammatica oder Sprachmeister.* Frankfurt, Leipzig.
- (1718) *Dizionario Italiano- Tedesco.* Leipzig Gleditsch.
 - (1744) *Lettere miscellanee curiose e galanti.* Norimberga. Première édition 1718
- Chirchmair, M. [1688] (1799) : *Grammatica della lingua tedesca.* Venezia. Première édition Firenze 1688.
- D'Hulst, L. (1991) : *Cent ans de théorie française de la traduction. De Batteux à Littré.* Presses Universitaires de Lille.
- Du Marsais, C. Ch. [1722] (1758) : *Exposition d'une méthode raisonnée pour apprendre la langue latine.* Paris. Première édition Paris 1722.
- Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts, et des métiers, par une société de gens de lettres* (1765). Neuchâtel, S.Faulche et Cie., T.XVI.

- Ferri de Saint-Constant, J. L. (1808) : *Rudiments de la traduction ou l'art de traduire le latin en français, ouvrage élémentaire, contenant un cours de latinité*. Angers, Paris A. Bertrand.
- Fido, F. (1993) : Volti del Baretti inglese: didattica e "nonsense", invettiva e teatro. In : *Rivista di Letterature moderne e comparate*, vol. XLVI-1. Pacini Editore Pisa.
- Goffoy, G. L. (1700) : *L'art d'enseigner la langue française par le moyen de l'italienne*. Lucques s.a. Première édition 1700.
- Goudar, L. [1763] (1798) : *Nuova grammatica italiana e francese. Nuovissima edizione livornese*. Livorno, Carlo Giorgi. Première édition Parma 1763.
- Grammatiche, grammatici, grammatisti. Per una storia dell'insegnamento delle lingue in Italia dal Cinquecento al Settecento.* (1989). Saggi coordinati da Carla Pellandra. Pisa.
- Minerva, N. (1989) : Storie di manuali. La didattica delle lingue straniere in Italia nell'Arte d'insegnare la lingua francese e nel *Maitre italien*. In : *Grammatiche, grammatici, grammatisti. Per una storia dell'insegnamento delle lingue in Italia dal Cinquecento al Settecento*. Pisa.
- Molière, G. B. P. (1698) : *Le opere*. T. I-IV. Lipsia Gleditsch.
- Rollin, Ch. (1726) : *De la manière d'enseigner et d'étudier les belles Lettres par rapport à l'esprit et au coeur*. Paris.
- (1775) 6e édition française. Paris.
 - (1738) *Anweisung, wie man die freien Künste lehren und lernen soll*. Leipzig Breitkopf.
 - (1803) *Della maniera d'insegnare, e di studiare le belle lettere par rapporto all'Intelletto ed al cuore*. Venezia.
- Signorini, S. (1983) : L'"Alfabetto Italiano" stampato a Mosca l'anno 1773 : un esempio di bilinguismo nella Russia del XVIII secolo. In : *Studi di lessicografia italiana*. Firenze, vol. V, pp. 5- 52
- Supplément à l'Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une société de gens de lettres* (1777). Amsterdam, M. Rey. T. IV.